

Concernant la protection des sites, la maire insiste sur les mesures mises en place : « Nous avons prévu des sas de sécurité et une surveillance accrue grâce aux patrouilles Sentinelle et aux caméras de vidéosurveillance », elle assure que tout est fait pour garantir une expérience sereine aux visiteurs.

Pour le confort des résidents du centre-ville, les horaires d'ouverture seront restreints, de 11h à 21h, ce qui permet aux riverains de retrouver leur tranquillité. « Cela laisse aussi aux commerçants locaux l'opportunité de prolonger l'accueil des visiteurs, notamment en soirée », conclut-elle.

Enfin, Madame la maire positionne le Marché de Noël de Metz comme une destination alliant traditions festives et rayonnement international, ce qui confirme son statut de rendez-vous incontournable à destination des amateurs de tourisme hivernal.

[Metz](#)[Société](#)[Magazine Tourisme et Patrimoine](#)

À lire aussi



Magazine Tourisme et Patrimoine

Pérouges : une attachante cité médiévale



Magazine Tourisme et Patrimoine

Vacances de la Toussaint : quelles sont les destinations privilégiées par les Français ?

0 commentaire

Commenter cet article

B *I* | | |

VALIDER